

AGENDA DU CLUB 2024



**COMITÉ
LOIRET**



**LIGUE
CENTRE**



**ASSEMBLEE GENERALE DES CLUBS DU LOIRET
VENDREDI 27 OCTOBRE A 19H A SEMOY**

COMITE DU LOIRET DE TENNIS



Permanences (sauf réunion ou période de congés) :

Lundi, Mardi et Jeudi : de 9h00 à 18h00 (journée continue),

Mercredi et Vendredi : de 9h00 à 14h15.

Coordonnées

Adresse administrative : Parc de la Valinière, Rue Pierre de Coubertin - 45400 Semoy

Adresse postale : Comité du Loiret de Tennis, Mairie de Semoy,
20 Place François Mitterrand - 45400 Semoy

Téléphone : 02 38 70 93 99

Mail : comite.loiret@fft.fr

Site internet : www.comite.fft.fr/loiret

SOMMAIRE

ARBITRE & JUGE-ARBITRAGE

TENNIS FEMININ

SENIORS

SENIORS PLUS

JEUNES

TENNIS ENTREPRISE

NOUVELLES COMPETITIONS

ÉCHEANCIER 2024 – DATES LIMITE D'ENGAGEMENT

6 Septembre 2023

Équipes Seniors Plus (catégories 35, 45, 55 et 65)

27 Septembre 2023

Candidature Formation Arbitrage / Juge-Arbitrage

2 Octobre 2023

Coupes Régionales 4^{ème} Série Tennis Entreprise
Championnats Individuels Seniors 3^{ème} et 4^{ème} Séries
Championnats Individuels Seniors Plus (toutes Catégories)

9 Octobre 2023

Équipes Jeunes 11/12 ans
Équipes Jeunes 15/16 ans
Championnats Départementaux de Doubles

15 Octobre 2023

Demande d'Homologation de Tournois via ADOC entre le 1^{er} Janvier et le 30 Avril 2024

18 Octobre 2023

Championnats Individuels Tennis Entreprise

29 Octobre 2023

Doubles Féminins - Animation Départementale

2 Novembre 2023

Coupes Départementales 3^{ème} Série Tennis Entreprise

19 Novembre 2023

Équipes Seniors Hiver
Équipes Seniors Hiver de NC à 30/3

2 Décembre 2023

Équipes Raquettes Ados FFT - Phase Départementale

ÉCHEANCIER 2024 – DATES LIMITE D'ENGAGEMENT

14 Janvier 2024

Demande d'Homologation de Tournois via ADOC entre le 1er Mai et le 31 Août 2024

22 Janvier 2024

Équipes Jeunes 8/9 ans ORANGE et 9/10 ans VERT
Équipes Jeunes 13/14 ans
Équipes Jeunes 17/18 ans
Ladies Raquettes

7 Février 2024

Candidature trophée national de l'arbitrage
Équipes Seniors Plus catégories 60 ans Dames et 70 ans Messieurs

20 Février 2024

Équipes Seniors Été & Seniors Été de NC à 30/3

A définir

Challenges nationaux TMC Dames - Tableau 30/3 à 30/1

15 Mars 2024

Initiation Padel
Championnats Individuels Jeunes, toutes catégories

A définir

Challenges nationaux TMC Dames - Tableau NC à 30/4

31 Mai 2024 (*Saison Sportive 2025*)

Équipes Tennis Entreprise
Rencontres Départementales Mixte Été

7 Juin 2024

Engagement Équipes Raquettes FFT - Phase Départementale

Responsable : Pascal DORMAND
06-42-19-96-566
pascal.dormand3006@gmail.com

Niveaux de qualification

Calendrier des formations

Formulaire Inscription

Trophée Jeune Arbitre

Trophée Sénior de l'Arbitrage



ARBITRAGE & JUGE-ARBITRAGE

LES DIFFERENTES QUALIFICATIONS

	QUALIFICATIONS		
FILIERES	Niveau 1 (départemental)	Niveau 2 (régional)	Niveau 3 (national)
Arbitres	A1	A2	A3
Juges-arbitres de rencontres par équipes	JAE1	JAE2 FJAE2	JAE3 FJAE3
Juges-arbitres de tournois	JAT1	JAT2 FJAT2	FJAT3

Besoin d'Arbitres / Besoin de Juge-Arbitres

Arbitres (A1 et A2) :

- Les clubs de Championnat Pré-national et de Championnat de France par équipes ont besoin d'Arbitres de niveau 1 (A1) et de niveau 2 (A2) pour diriger les parties.

Juge-Arbitre par Équipes (JAE) :

- Les clubs ont besoin de JAE pour former et accompagner les capitaines d'équipe (notamment les jeunes), et juge-arbitrer les rencontres en Championnat Régional, Pré-national et France.

Juge-Arbitre de compétition individuelle (JAT) :

- Les clubs souhaitant organiser un tournoi ont besoin d'un JAT pour la demande d'homologation, et pour la direction de Tournoi.

Devenir Arbitre et/ou Juge-Arbitre

o Formation, Examen, Nomination et Recyclage

Un licencié qui souhaite devenir arbitre ou juge-arbitre commence par suivre les **Cycles de Formation proposés par la CDA du Loiret**.

La **CDA du Loiret** est chargée des formations d'arbitres (AJ, A1) et de juges-arbitres (JAE1, JAT1, JAE2, JAT2), d'organiser les examens (A1, JAE1 et JAT1) et d'assurer leur mise à niveau technique.

La **CRA de la Ligue du Centre-Val de Loire** est chargée des formations d'arbitres (A2), d'organiser les examens (A2, JAE2 et JAT2), et d'assurer leur mise à niveau technique et l'évaluation de leurs performances.

En fonction de ses **Résultats et Compétences Actualisées**, il se voit attribuer une qualification dans la catégorie arbitre (A), juge-arbitre de compétition par équipes (JAE), juge-arbitre de compétition individuelle (JAT) ou formateur.

Une fois nommés à leur qualification, les arbitres et juges-arbitres sont placés sur une **Liste d'Aptitudes** à l'exercice de leur fonction.

La **Liste d'Aptitudes à l'exercice de leur fonction** est revue sur la base de l'activité de chacun, du niveau, de l'évaluation de la qualité de ses prestations et de la participation aux séances de mises à niveau technique.

La périodicité de révision est d'au maximum trois ans.

Une qualification est par essence temporaire. Elle doit être confirmée périodiquement. À défaut, la qualification peut être réduite ou même retirée.

Arbitre

Les arbitres sont chargés de la direction des parties. Ils peuvent être assistés de juges de ligne.

- **AJ (Jeune Arbitre du Comité du Loiret)** : Ce niveau est ouvert aux jeunes licenciés âgés de 9 à 12 ans ; sa compétence est limitée aux compétitions de jeunes (de son club et/ou du Comité du Loiret) en préparation au passage A1.
Activité annuelle recommandée : 5 parties arbitrées sur la chaise
- **A1** : Ce niveau 1 est ouvert aux licenciés à partir de la catégorie 13 ans ; il est compétent pour arbitrer sur la chaise des parties opposant des joueurs de 4^{ème} et 3^{ème} Séries.
Activité minimum annuelle : 10 parties arbitrées sur la chaise
Il peut arbitrer, dans le cadre du Championnat Pré-national et du Championnat de France par équipes ou du tournoi open du club dans lequel il est licencié, des parties de joueurs de 2^{ème} série (hors ceux classés en "Promotion").
- **A2** : Il est compétent pour arbitrer des parties opposant des joueurs de 2^{ème} série jusqu'au classement négatif, hors ceux classés en "Promotion", dans le cadre du Championnat de France par équipes ou du tournoi open du club dans lequel il est licencié.
(Activité minimum annuelle : 20 parties arbitrées sur la chaise)

Juge-Arbitre de tournoi

Juge-Arbitre de compétition individuelle (JAT)

Le Juge-arbitre de compétition individuelle (JAT) est chargé de la gestion sportive de ce que l'on appelle le plus souvent un "tournoi".

- JAT1 (Juge-Arbitre de Tournois Internes, NC et 4^{ème} Série, et de Jeunes) :

Il est compétent pour organiser, dans son club : des tournois internes, des tournois de non-classés et 4^{ème} série, et des tournois de Jeunes (à l'exclusion de ceux qui figurent sur une liste définie annuellement par la Ligue et dont l'homologation requiert un JAT2).
Il peut être l'adjoint d'un Juge-Arbitre de qualification supérieure pour tout tournoi.

- JAT2 (Juge-Arbitre de Tournois "Open") :

Le candidat doit être titulaire de la qualification JAT1 depuis 1 an au minimum.
Il est compétent pour organiser toute épreuve individuelle homologuée par la FFT, sur le territoire de sa Ligue.

Juge-Arbitre de compétitions par équipes (JAE)

Le Juge-arbitre de compétitions par équipes (JAE) est chargé de la direction des rencontres de championnat par équipes.

- JAE1 (Juge-Arbitre de compétition par équipes au niveau Régional) :

Il est compétent pour diriger, sur le territoire de la Ligue à laquelle il appartient, toute rencontre par équipes au niveau Départemental ou Régional (à l'exclusion du Championnat Pré-national).

- JAE2 (Juge-Arbitre de compétition par équipes de niveau Championnat de France) :

Le candidat doit être titulaire de la qualification JAE1 depuis 1 an au minimum.
Il est compétent pour diriger, sur le territoire de la Ligue à laquelle il appartient, toute rencontre par équipes au niveau Régional ou National (à l'exclusion de Division 1A masculine).

FORMATIONS ARBITRES & JUGES-ARBITRES

Date limite d'inscription : 26 Septembre 2023

Calendriers des formations

- **Juges-Arbitres (JAE1, JAE2, JAT1, JAT2 JAP1, JAP2)**

Il est souhaitable de suivre les 2 formations JAT1 et JAE1 en même temps.

La formation des Juges-Arbitres JAT1, JAE1 et JAP1 se fait en E-Learning avec une première séance de présentation en présentiel.

La formation des Juges-Arbitres JAE2, JAT2 aura lieu courant Novembre-Décembre 2023 et Janvier 2024, en présentiel obligatoire. Pour la formation JAT2 il sera octroyé un bonus de 10 points le jour de l'examen pour les candidats qui seront présent aux séances, et avec un contrôle continu de 2 points à chaque séance présentielle, sur un petit exercice de la séance précédente.

La formation des Juges-Arbitres JAP2 se fait en présentiel au stade de la ligue du centre PADEL à Blois. En ce qui concerne les formations en E-Learning ne pas oublier de bien renvoyer les attestations lors de la validation en ligne auprès du CDA.

Les dates, lieux et horaires des formations seront confirmés ultérieurement aux candidats (en fonction des demandes et du nombre de candidats inscrits).

JAE2 : 2 séances de 2 heures 30

JAT2 : 6 séances de 2 heures 30

3 dates sont définies, les mardis 14 et 28 novembre 2023 et mardi 12 décembre 2023 à 18h au stade de ligue de Semoy).

Les autres dates seront données plus tard, pour les séances en janvier 2024.

Présence OBLIGATOIRE

Nota Recyclage : Cette formation est également ouverte aux Juges-Arbitres souhaitant se recycler.

- **Dates des Examens (Les convocations seront communiquées pendant la formation)**

Examen de JAE1 et JAT1 : début Février 2024 au Stade de Ligue de Semoy (Date transmise par la Ligue) *

Examen de JAT2 et JAE2 : début Février 2024 au Stade de Ligue de Blois (Date transmise par la Ligue),

(le matin JAE2 et l'après-midi JAT2) *

Validation JAE2 : Pendant une rencontre de Championnat de France,

** Il est possible que cela change, les candidats seront informés par le Comité du Loiret.*

- **Arbitres (A1)**

La formation des Arbitres A1 sera organisée courant Novembre/Décembre 2023 (Deux à trois séances un samedi après-midi, 13h30 à 17h), dans des Clubs qui en feront la demande, et avec leur coopération (Formation en proximité et Examen en proximité sur des Tournois de Clubs), et au Stade de Ligue de Semoy (3 séances pour théorie et pratique sur la chaise). Elle est complétée par la formation en E- Learning, ne pas oublier de bien renvoyer les attestations lors de la validation en ligne auprès du CDA.

**Lieux (Planning élaboré en fonction du nombre de candidats inscrits),
Dates des Examens (Les convocations seront communiquées pendant la formation).**

L'examen d'Arbitre de Chaise A1, théorique et pratique, aura lieu lors du tournoi « les Trolls de Jeanne » **du 12 au 14 janvier 2024** (2 passages sur la chaise)

- **Arbitres (A2)**

La **formation A2** est organisée par la Commission Régionale d'Arbitrage, au Stade de Ligue de Blois
Stage : en **Janvier** ou **Février 2024**.

Examen théorique et passage sur la chaise : Lors des Championnats Individuels Régionaux (**Mai/Juin 2024**).

- **Juges-Arbitres Padel (JAP1, JAP2)**

Le **JAP1**, Juge-Arbitre de Padel niveau 1 est compétent pour organiser de tournois de P25 ou P100. La formation se fait uniquement par E-Learning et les inscriptions se font auprès de **Mme GRISEL** du Comité du Cher

(18) ou les communiquer à la **CDA (Commission Départementale de l'Arbitrage)** qui se chargera de lui transmettre. Pour devenir JAP2, il faudra être obligatoirement JAP1 et avoir effectué des juges arbitrage durant une année. Cette formation se fait uniquement en présentiel, au Loire Vallée Padel, stade de Ligue de Blois et le responsable est

M. CHABROL Geoffrey. Pour les inscriptions, la CDA se chargera de lui fournir les noms des candidats.

- **Rassemblement/Recyclage**

Pour le recyclage JAT1 et JAT2 et formation du nouveau AEI/Moja, courant Mars 2024.

Les **JAE** et **JAT** de niveau 1 ou 2 souhaitant se recycler peuvent participer au cycle de formation des Juges-Arbitres qui aura lieu courant **Novembre-Décembre 2023, Janvier 2024**.

Les **arbitres de niveau 1** qui souhaitent se recycler doivent venir au cycle de formation des arbitres qui aura lieu **fin d'année 2023**. Pour les niveaux 2, le **recyclage** se fait pendant le **stage A2, début d'année 2024**.

FORMULAIRE D'INSCRIPTION FORMATION

NOM DU CLUB : N° DE CLUB : 5345.....

ATTENTION : VERIFIER QUE LES COORDONNEES TEN'UP DE VOS INSCRITS SOIENT A JOUR POUR LES CONVOCATIONS

NOM	PRENOM	DATE DE NAISSANCE	NUMERO DE LICENCE	FORMATION SOUHAITEE

Nature de la Formation	Nombre de CANDIDATS	Montant UNITAIRE	Montant TOTAL
Préparation AJ		Offert par le Comité	/
Préparation A1 seule		20 €	
Préparation JAE1 ou JAT1 seule		20 €	
Préparation JAE2 ou JAT2 seule		46 €	
Préparation JAP1		20 €	
Préparation A1 <u>ET</u> JAE1/2 ou A1 <u>ET</u> JAT1/2		55 €	
Préparation JAE1/2 <u>ET</u> JAT1/2		65 €	
Préparation A1 <u>ET</u> JAE1/2 <u>ET</u> JAT1/2		75 €	
Stage A2		Organisation Ligue	
TOTAUX			
BILAN			
MONTANT TOTAL :		DATE :	
PAIEMENT PAR VIREMENT OBLIGATOIRE			

BNP PARIBAS	Relevé d'Identité Bancaire / IBAN										
COMITE DU LOIRET TENNIS PARC DE LA VALINIERE RUE DE CUREMBOURG 45400 SEMOY											
IBAN ⁽¹⁾ :	FR76 3000 4002 1100 0102 4124 150										
BIC ⁽²⁾ :	BNPAFRPPXXX										
RIB ⁽³⁾ :	<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="font-size: small;">Code banque</td> <td style="font-size: small;">Code agence</td> <td style="font-size: small;">Numéro de compte</td> <td style="font-size: small;">Clé RIB</td> <td style="font-size: small;">Agence de domiciliation</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">30004</td> <td style="text-align: center;">00211</td> <td style="text-align: center;">00010241241</td> <td style="text-align: center;">50</td> <td style="text-align: center;">BNPPARB ORLEANS (00211)</td> </tr> </table>	Code banque	Code agence	Numéro de compte	Clé RIB	Agence de domiciliation	30004	00211	00010241241	50	BNPPARB ORLEANS (00211)
Code banque	Code agence	Numéro de compte	Clé RIB	Agence de domiciliation							
30004	00211	00010241241	50	BNPPARB ORLEANS (00211)							
⁽¹⁾ International Bank Account Number ⁽²⁾ Bank Identifier Code ⁽³⁾ Relevé d'Identité Bancaire											

TROPHEE NATIONAL DU JEUNE ARBITRE

Ouvert aux jeunes nés entre 2011 et 2007

Arbitre A1 (au minimum)

Deux catégories : 13/14 ans et 15/17 ans

Le Trophée National du Jeune Arbitre est ouvert aux jeunes des catégories 13/14 ans et 15/17 ans.

Ce trophée s'adresse aux jeunes arbitres (A1 au minimum) ayant une pratique confirmée dans l'arbitrage (10 matches minimum sur la carte d'activité).

A. Phase Départementale

- La phase Départementale est qualificative pour la phase Régionale.
- Elle sera organisée au Stade de Ligue de Semoy en Mars et Avril 2024, pendant les Championnats Individuels du Loiret.
- Les frais de formation sont offerts par le Comité du Loiret.

B. Phase Régionale

- La Phase Régionale est organisée par la Commission Régionale d'Arbitrage, et regroupe les meilleurs 13/14 et 15/17 ans à l'occasion d'une compétition officielle de la Ligue du Centre-Val de Loire.
- Elle qualifie un ou une arbitre de la catégorie 15/17 ans pour la Phase Finale Nationale qui aura lieu fin Août 2024 lors des Championnats de France.
- Les frais de formation sont offerts par la Ligue du Centre-Val de Loire.

Formulaire d'inscription

<i>Bulletin d'Inscription - Trophée National de Jeune Arbitre</i>	
Nom :	Prénom : Date de naissance :
Adresse :	Code postal : Ville :
 :	 E-MAIL :
N° de Licence :	
Nom du Club : N° de Club : 5345.....	
Grade :	A1..... <input type="checkbox"/> A2..... <input type="checkbox"/>
Signature obligatoire des PARENTS :	
DATE LIMITE DE RETOUR : 8 FEVRIER 2024	

TROPHEE NATIONAL SENIOR DE L'ARBITRAGE

Ouvert aux arbitres âgés de 25 ans et plus
Arbitre A1 ou A2

Le Trophée Senior de l'Arbitrage s'adresse aux arbitres A1 et A2, âgés de 25 ans et plus, qui ont une activité annuelle minimale de 20 chaises par saison.

Le Trophée Senior de l'Arbitrage a pour but de former les arbitres de chaise de la Ligue du Centre aux techniques les plus poussées de l'Arbitrage.

De Septembre 2023 à Mars 2024 :

- Choix des candidats potentiels dans la Ligue du Centre-Val de Loire, après proposition de la Commission Départementale d'Arbitrage.
- La Phase Nationale se déroulera fin Juin / début Juillet 2024 lors des Championnats de France Seniors Plus.
- Les frais de formation sont offerts par la Ligue du Centre-Val de Loire et la FFT.

Formulaire d'inscription

Bulletin d'Inscription - Trophée National Senior de l'Arbitrage

Nom : Prénom : Date de naissance :

Adresse : Code postal : Ville :



:



E-MAIL :

N° de Licence :

Nom du Club : N° de Club : 5345.....

Grade :

A1.....

A2.....

Signature du CANDIDAT :

DATE LIMITE DE RETOUR : 8 FEVRIER 2024

Cette fiche doit être obligatoirement accompagnée du Rapport d'Activité du Candidat

Responsable : Florence VENON
06-62-20-73-95
Florence.venon@bbox.fr

Journées Doubles Féminins

Raquettes FFT Ados

Ladies Raquettes

TMC Nationaux 30/3-30/1

TMC Nationaux NC-30/4

Padel

Raquettes FFT

TENNIS FEMININ

12^{ÈME} EDITION DES DOUBLES FEMININS

5 Novembre 2023 à l'US. Orléans Belneuf

(sous réserve de l'acceptation de la mairie)

(Plaine de Belneuf, Rue Lavoisier - 45800 St Jean de Braye)



○ MODALITÉS

- Journée de doubles féminins, animation ouverte aux joueuses licenciées, à partir de 16 ans, non classées, ou classées en 4^{ème} et 3^{ème} Séries.
- Les joueuses peuvent appartenir au même club ou à deux clubs différents.
- Une participation financière de 5 € par personne sera demandée.

○ ORGANISATION DE LA JOURNÉE

- 9h30 : Accueil des joueuses (avec café et viennoiseries).
 - Constitution des poules selon le poids des équipes.
- 10h00 : Début des matchs.
 - Utilisation de balles intermédiaires fournies.
 - Rotation toutes les 20 minutes.
- 12h30/13h00 : Déjeuner (en raison des règles sanitaires, chaque joueuse apporte son pique-nique).
- 14h00 : Reprise des matchs.
- 17h00 : Classement, Remise des Récompenses et Pot de clôture.

Inscription à renvoyer par mail à l'adresse suivante :

florence.venon@bbox.fr - copie au : comite.loiret@fft.fr

Doubles Féminins

Animation Départementale Féminine

5 Novembre 2023 à l'US. Orléans Belneuf

Date limite de retour : 29 Octobre 2023



Bulletin Inscription

Joueuse N°1 :

Cl. : Licence N° :

N° Club : Nom du Club :

Tél. Portable : Adresse mail :

Joueuse N°2 :

Cl. : Licence N° :

N° Club : Nom du Club :

Tél. Portable : Adresse mail :

Participation : 5 € par personne à régler sur place.

A renvoyer par mail à l'adresse suivante

florence.venon@bbox.fr - avec copie au : comite.loiret@fft.fr

RAQUETTES FFT ADOS

ES ORMES

XX 2023

Cette animation par équipes est réservée aux jeunes filles licenciées, âgées de 13 à 17 ans (2007 à 2011) et possibilité d'intégrer deux joueuses maximums par équipe nées entre 2012 et 2011. NC, 40, 30/5 et 30/4.

Les joueuses ne doivent pas avoir été classées 30/3 au mieux.

Le classement à prendre en compte est celui d'Octobre 2023.



Les inscriptions sont à faire **en ligne via ADOC**, au plus tard le **XX 2023**.

Toutes les joueuses y compris la capitaine doivent être enregistrées obligatoirement dans la fiche équipe, sous ADOC.

Pour des spécificités liées à la Gestion Sportive, ne pas tenir compte des simples et du format de jeu lors de l'enregistrement via ADOC, animation sous forme de deux doubles et format court (1set gagnant avec jeu décisif à 6/6 sans avantage).

Le droit d'engagement est de **10 € par équipe**.

Le règlement 2024 peut être consulté sur le site du *Comité du Loiret* : www.comite.fft.fr/loiret.

FORMULES	COMPOSITIONS des EQUIPES
<ul style="list-style-type: none">• Par équipes ;• Matches au format court (1set gagnant avec jeu décisif à 6/6 sans avantage) ;• Utilisation de balles intermédiaires (vertes) ;• Pas de tableau à élimination directe ;• Deux doubles + 1 décisif en cas d'égalité (super jeu décisif en 10 points).	Possibilité de composer une équipe avec des joueuses rattachées à 2 clubs différents appartenant à un même Comité.

PROGRAMME

- 9h00 : Accueil / Vérifications des licences / Début des rencontres.
 - Chaque capitaine d'équipe présente à son arrivée les licences.
 - Remise des dossiers et feuilles de rencontres à chaque capitaine.
 - Début des rencontres :
 - Après-midi / Phase Finale : 14h00 : 1/2 finales, 17h00 : Finale
- Repas du midi, pris en charge par le Comité du Loiret.
- Pot de clôture et remise des récompenses.

TOURNOI LADIES RAQUETTES



8^{ème} édition du tournoi féminin destiné
aux 4^{ème} Série dames, à partir de 15 ans.

*En Clubs, du 5 Février au 24 Mars,
Phases finales 30 et 31 Mars 2024*

Date limite d'inscription : 22 Janvier 2024

Pour rappel, ce tournoi se joue en deux phases :

Dans les clubs, en poules, par catégories de classements avec 5 Tableaux selon les classements en 4^{ème} Série sur une période de compétition d'environ deux mois.

- Tableau de NC à 30/5,
- Tableau de 30/4 à 30/3,
- Tableau de 30/2 à 30/1,
- Tableau de NC à 30/4 - ex. 3^{ème} Série
(joueuses 4^{ème} Série ayant été 3^{ème} Série jusqu'à 15/4),
- Tableau de 30/3 à 30/1 - ex. 3^{ème} Série
(joueuses 4^{ème} Série ayant été 3^{ème} Série jusqu'à 15/4).

Ladies Raquettes Tournoi 2024		
Tournoi homologué par catégories de classements : NC - 40 - 30/5 30/4 - 30/3 30/2 - 30/1 <small>Le tournoi ouvre de 17h au début de 19h, ne s'arrête ni une seconde et se poursuit.</small>		COMITE LOIRET
Droits d'engagement 15 € par personne Compétition ouverte aux licenciées du Loiret de 15 ans et Plus (2009 et avant)		
Phases poules : du 5 Février au 24 Mars 2024 en club Phase Finale : Tableaux éliminatoires directs par classement Finale : Dimanche 31 Mars 2024 au Stade de Ligue de Semoy	Inscription au plus tard le : 22 Janvier 2024 Inscription et paiement via TEN'UP.	

Puis les **qualifiées** entrent dans un **tableau à élimination directe** de leur catégorie,
suivi des demi-finales et finales au **Stade de Ligue de Semoy**.

*Les joueuses ayant été 3^{ème} Série au-delà de 15/4 ou 2^{ème} Séries,
ne sont pas autorisées à faire cette compétition.*



INSCRIPTION

Tournoi homologué ouvert aux joueuses à partir de 15 ans par catégories de classement de NC à 30/1.

Dates du tournoi : du 5 Février au 24 Mars 2024 (phase poules),
Phase Finale : les 30 et 31 Mars 2024, au Stade de Ligue de Semoy.
Droit d'inscription : 15 € jeune ou adulte
Date limite d'inscription : 22 Janvier 2024

Rappel : Les joueuses ayant été 3^{ème} Série au-delà de 15/4 ou 2^{ème} Séries, ne sont pas autorisées à faire cette compétition.

Pour plus de renseignements, merci de contacter :

*le Juge-Arbitre : Patrick HARDOUIN (06 60 16 11 90) et / ou
Comité du Loiret (02 38 70 93 99)*

Inscription en ligne via TENUP

Inscription en ligne via TEN'UP en consultant : <https://tenup.fft.fr/>

- Se connectez avec votre **identifiant** et **mot de passe** ou **créer son compte**.
- Cliquez sur **JOUER** puis sélectionner « **une compétition** » et renseigner les critères : **Ville, Dates, Epreuves, Catégorie d'âge, Type de compétition** (cliquez sur **CHAMPIONNAT** et l'onglet **APPLIQUER**), puis **RECHERCHER**.
- *Le droit d'engagement du joueur est à régler par le paiement en ligne via TEN'UP lors de l'inscription.*

CHALLENGES NATIONAUX



TMC Dames 30/3 - 301
Phase départementale
Accueillie au J3S. Amilly,
XX Mars 2024

Calendrier des phases départementales

- Tableau de 30/3 à 30/1
 - Lieu : phase départementale accueillie au **J3 Sports Amilly**
 - Date : le **XX Mars 2024**,
 - Modalités : Inscription via **Ten'up au plus tard le X Mars 2024**,
 - Droit d'engagement : **10 €**

• Ouverte aux joueuses âgées de 18 ans et plus (nées en 2005 ou avant) n'ayant jamais été classées 3^{ème} série.

Organisation

- Matchs courts : format 6 (2 sets de 4 jeux avec jeu décisif à 3-3 + super jeu décisif en cas de 3^{ème} set).
- Formule TMC (pas de tableau à élimination directe).
- Utilisation de balles traditionnelles.
- Licence FFT obligatoire dès la phase Comité.
- Possibilité de composer une paire de double avec des joueuses licenciées dans 2 clubs différents rattachés à un même Comité départemental (clubs affiliés et structures habilitées).

Spécificités de la phase finale nationale

- Matchs courts : format 6 (2 sets de 4 jeux avec jeu décisif à 3-3 + super jeu décisif en cas de 3^{ème} set).
- Formule TMC (pas de tableau à élimination directe).
- Utilisation de balles traditionnelles.
- Nombre de joueuses qualifiées par épreuve : 18, soit une par Ligue et par épreuve.
- Nombre de paires de double qualifiées par épreuve : 18, soit une par ligue et par épreuve.
- Pour chacun des circuits - simple ou double -, les matchs se disputeront sur 3 jours (du vendredi midi au dimanche midi) sous forme de poules : par épreuve, 3 poules qualificatives de 6 joueuses ou paires suivies d'une poule finale de 3 joueuses ou paires.

N.B. : en cas d'égalité de nombre de matchs gagnés, le calcul de la somme des sets, voire des jeux remportés sera effectué pour déterminer la joueuse ou la paire gagnante.

- En cas de force majeure, la FFT se réserve le droit de modifier la formule proposée.

JOURNEE DE DECOUVERTE PADEL

Au Let Padel

(10 Rue aux moines - 45750 St Pryvé-St Mesmin)

26 Mars 2024

Date limite d'inscription : 17 Mars 2024



La Commission Tennis Féminin vous propose de vous initier au padel sur les structures du Let Padel.

16 places sont disponibles le 26 Mars de 14h30 à 16h30.

- Droit d'engagement : 10 € (cours et prêt de raquette).

Pour tout renseignement, merci de contacter :

Florence VENON :

06 62 20 73 95

Inscription à renvoyer par mail à l'adresse suivante :

florence.venon@bbox.fr

CHALLENGES NATIONAUX



TMC Dames NC à 30/4 Phase départementale *Accueillie au XX,* XX 2024

- Tableau de NC à 30/4 :
 - Lieu : phase départementale **club à définir**,
 - Date : **à définir**,
 - Modalités : Inscription via **Ten'up**
 - Droit d'engagement : **10 €**
- Ouverte aux joueuses âgées de 18 ans et plus (nées en 2005 ou avant) n'ayant jamais été classées 3^{ème} série.

Organisation

- Matches courts : format 6 (2 sets de 4 jeux avec jeu décisif à 3-3 + super jeu décisif en cas de 3^{ème} set).
- Formule TMC (pas de tableau à élimination directe).
- Utilisation de balles traditionnelles.
- Licence FFT obligatoire dès la phase Comité.
- Possibilité de composer une paire de double avec des joueuses licenciées dans 2 clubs différents rattachés à un même Comité départemental (clubs affiliés et structures habilitées).

Spécificités de la phase finale nationale

- Matches courts : format 6 (2 sets de 4 jeux avec jeu décisif à 3-3 + super jeu décisif en cas de 3^{ème} set).
- Formule TMC (pas de tableau à élimination directe).
- Utilisation de balles traditionnelles.
- Nombre de joueuses qualifiées par épreuve : 18, soit une par Ligue et par épreuve.
- Nombre de paires de double qualifiées par épreuve : 18, soit une par ligue et par épreuve.
- Pour chacun des circuits - simple ou double -, les matchs se disputeront sur 3 jours (du vendredi midi au dimanche midi) sous forme de poules : par épreuve, 3 poules qualificatives de 6 joueuses ou paires suivies d'une poule finale de 3 joueuses ou paires.

N.B. : en cas d'égalité de nombre de matchs gagnés, le calcul de la somme des sets, voire des jeux remportés sera effectué pour déterminer la joueuse ou la paire gagnante.

- En cas de force majeure, la FFT se réserve le droit de modifier la formule proposée.

Pour tout renseignement, merci de contacter : **Florence VENON** : 06 62 20 73 95



LES RAQUETTES FFT

Phase Départementale : XX Juin 2024

A définir

Il s'agit d'une animation par équipes réservée aux femmes licenciées, NC, 40, 30/5 et 30/4.
Cette année, 2 (maximum) des 4 joueuses (nées entre 2004 et avant) peuvent être âgées de 15 à 18 ans.

Les joueuses ne doivent pas avoir été classées 30 et au-delà.

Le règlement 2024 peut être consulté sur le site du *Comité du Loiret* : www.comite.fft.fr/loiret.

Le classement à prendre en compte est celui de Juin 2024.

Phase Départementale → Date limite d'inscription : 7 Juin 2024

- ✓ 1 équipe de 4 joueuses.
- ✓ 2 équipes : au maximum par club
- ✓ Les joueuses ayant été qualifiées à la finale nationale 2023 ne peuvent pas jouer en 2024 ; elles pourront de nouveau se réinscrire en 2025, (à confirmer, en attente des données fédérales).

FORMULE

- ✓ 2 Simples et 1 Double
 - ✓ 1 Set gagnant à 6 jeux
 - ✓ Point Décisif à 40/40
 - ✓ Jeu Décisif à 6 jeux partout
-
- Chaque équipe est composée obligatoirement de 4 joueuses (Possibilité de regrouper 2 clubs maximum dès l'inscription)
 - Pas de modification possible sur une même phase.
Une éventuelle remplaçante (pour la phase régionale) aura obligatoirement un classement égal ou inférieur à la joueuse remplacée.
 - Organisation en poules ou tableau élimination directe selon le nombre d'équipes engagées.
 - Utilisation de balles intermédiaires.
 - **PROGRAMME**
 - 9h00 : Accueil / Vérifications des licences / Début des rencontres
 - Chaque capitaine d'équipe présente à son arrivée les licences.
 - Remise des dossiers et feuilles de rencontres à chaque capitaine.
 - Après-midi / Phase Finale : 14h00 : 1/2 finales, 17h00 : Finale
 - Pot de clôture et remise des récompenses.

Inscription à renvoyer par mail à l'adresse suivante : florence.venon@bbox.fr

Les inscriptions sont à faire en ligne via ADOC, au plus tard le 2 Juin 2024.

Le droit d'engagement est de 20 € par équipe.
Toutes les joueuses y compris la capitaine doivent être enregistrées obligatoirement dans la fiche équipe, sous ADOC.

Responsable : José DIAS
06-78-49-49-38
dias-jose@sfr.fr

Championnats par équipes HIVER
Séniors
Séniors NC-30/3

Phases finales HIVER

Championnats individuels

Championnat par équipes ETE
Séniors
Séniors NC-30/3

COMPETITIONS SENIORS

CHAMPIONNATS PAR EQUIPES

SENIORS HIVER

Date limite d'engagement : 19 Novembre 2023

À respecter impérativement pour des raisons d'organisation contraignantes
(pas de relance).

DATES DES RENCONTRES

J1 : 06/07 Janvier 2024
J2 : 13/14 Janvier 2024
J3 : 20/21 Janvier 2024
J4 : 27/28 Janvier 2024
J5 : 03/04 Février 2024

Journée de report possible : 10 et 11 Février 2024.

FORMULE

- Les rencontres se disputent en 3 simples : 3 manches à 6 jeux (format 1).

CLASSEMENTS - Nouveau

Pendant toute la durée des Championnats y compris les journées de reports, le classement unique à prendre en compte sera le classement mensuel de JANVIER.

JOUEURS (SES) 2^{ème} Série - Nouveau :

Tout(e) joueur(se) 2^{ème} série ayant participé au championnat par équipes régional hiver ne pourra pas participer au championnat par équipes départemental hiver.

CONDITIONS D'ENGAGEMENT

- Court couvert homologué.
- Disposer pour chaque rencontre d'un créneau horaire minimum de 5 heures :
 - Le samedi à partir de 14 heures (à partir de 9 heures sous réserve d'accord des deux capitaines).
 - Le dimanche à partir de 9 heures ou 14 heures.
 - Pas de début de rencontre après 16 heures (pour les clubs ne disposant que d'un seul court).
- Pouvoir recevoir sur 1 week-end un nombre d'équipes égal à la moitié + 1 des équipes engagées par le Club.
Exemple : Si un Club engage 6 équipes, il doit être en mesure de recevoir le même week-end : $6/2 + 1 = 4$ équipes

ATTENTION
REPORT DE MATCHS, UNIQUEMENT SUR AVIS DE LA COMMISSION SPORTIVE.

➡ Ces phases finales de championnat hiver ne débouchant sur aucun championnat régional, ni national, les clubs sont autorisés à utiliser un nombre de joueurs (ses) nouvellement qualifiés (ées) supérieur à 2.



NOTA : Dans le cadre de rapprochement de clubs, 2 clubs pourront être autorisés à s'associer pour engager une seule équipe, à condition d'en faire la demande à la Commission Sportive qui donnera son accord préalable.

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES

Les reports des rencontres doivent rester exceptionnels. Seul l'accord favorable du **Responsable de la Commission Sportive Départementale (José DIAS - 06 78 49 49 38 - dias-jose@sfr.fr)** les autorise au vu de circonstances motivées.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

PRISE DE LICENCE dernier délai avant le 6 Janvier 2024.

Saisie décentralisée des engagements des équipes sous ADOC avec prélèvement bancaire (47 €/équipe).
--

CHAMPIONNATS PAR EQUIPES

SENIORS HIVER - NC A 30/3

Date limite d'engagement : 19 Novembre 2023

DATES DES RENCONTRES

J1 : 06/07 Janvier 2024
J2 : 13/14 Janvier 2024
J3 : 20/21 Janvier 2024
J4 : 27/28 Janvier 2024
J5 : 03/04 Février 2024

Rappel :

Ces championnats sont exclusivement réservés aux classements NC - 40 - 30/5 - 30/4 et 30/3.

Journée de report possible : 10 et 11 Février 2024.

FORMULE

- Les rencontres se disputent en 3 simples : 3 manches à 6 jeux (format 1).

CLASSEMENTS - Nouveau

Pendant toute la durée des Championnats y compris les journées de reports, le classement unique à prendre en compte sera le classement mensuel de JANVIER.

CONDITIONS D'ENGAGEMENT

- **Court couvert homologué.**
- Disposer pour chaque rencontre d'un **créneau horaire minimum de 5 heures** :
 - Le samedi à partir de 14 heures.
 - Le dimanche à partir de 9 heures ou 14 heures.
 - Pas de début de rencontre après 16 heures (pour les clubs ne disposant que d'un seul court).
- Pouvoir **recevoir sur 1 week-end un nombre d'équipes égal à la moitié + 1 des équipes engagées par le Club.**

Exemple : Si un Club engage 6 équipes, il doit être en mesure de recevoir le même week-end : $6/2 + 1 = 4$ équipes

Pour tout rapprochement de club ou renseignement complémentaire, contactez José DIAS

ATTENTION
REPORT DE MATCHS, UNIQUEMENT SUR AVIS DE LA COMMISSION SPORTIVE.

- ➡ Ces phases finales de championnat hiver ne débouchant sur aucun championnat régional, ni national, les clubs sont autorisés à utiliser un nombre de joueurs (ses) nouvellement qualifiés (ées) supérieur à 2.



NOTA : Dans le cadre de rapprochement de clubs, 2 clubs pourront être autorisés à s'associer pour engager une seule équipe, à condition d'en faire la demande à la Commission Sportive qui donnera son accord préalable.

Une même joueuse ou un même joueur peut participer aux 2 championnats ("classique" et "NC à 30/3") **MAIS pas sur une rencontre concernant la même journée.**

L'équipe comptant le plus grand nombre de points est déclarée vainqueur.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

PRISE DE LICENCE dernier délai avant le 6 Janvier 2024.

Tout joueur (euse) ayant été classé (e) 30/1 et plus, ne peut participer à ce championnat.

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES

Les reports des rencontres doivent rester exceptionnels. Seul l'accord favorable du **Responsable de la Commission Sportive Départementale (José DIAS - 06 78 49 49 38 - dias-jose@sfr.fr)** les autorise au vu de circonstances motivées.

Attention aux reports éventuels en salle en cas d'intempéries.

Possibilité de jouer le Samedi Matin en accord avec les 2 capitaines.

Saisie décentralisée des engagements des équipes sous ADOC avec prélèvement bancaire (47 €/équipe).
--

PHASES FINALES

SENIORS HIVER

Tableau final à élimination directe

Les phases finales départementales dames et messieurs regroupent tous les premiers de poules par niveau.

La Commission se réserve le droit, pour les besoins de la compétition, de qualifier un ou plusieurs meilleurs deuxièmes de poule.

La Commission contactera les clubs concernés.

Chaque équipe est libre d'accepter d'intégrer cette compétition par tableau à élimination directe.

DATES DES RENCONTRES

J1 : 02/03 Mars 2024

J2 : 16/17 Mars 2024

J3 : 23/24 Mars 2024

J4 : 30/31 Mars 2024

J5 : 06/07 Avril 2024

Possibilité d'une journée de report

Journée de report possible : 02 et 03 Mars 2024.

FORMULE

- Les rencontres se disputent en 3 simples : 3 manches à 6 jeux (format 1).
- Ordre des matchs : simple 3, 2 puis 1. Si les 2 capitaines d'équipe sont d'accord l'ordre des matchs peut être modifié.

CONDITIONS D'ENGAGEMENT

- Court couvert homologué.
- Disposer pour chaque rencontre d'un créneau horaire minimum de 5 heures :
 - Le samedi à partir de 14 heures (à partir de 9 heures sous réserve d'accord des deux capitaines).
 - Le dimanche à partir de 9 heures ou 14 heures.
 - Pas de début de rencontre après 16 heures (pour les clubs ne disposant que d'un seul court).

ATTENTION
REPORT DE MATCHS, UNIQUEMENT SUR AVIS DE LA COMMISSION SPORTIVE.

- ➡ Ces phases finales de championnat hiver ne débouchant sur aucun championnat régional, ni national, les clubs sont autorisés à utiliser un nombre de joueurs (ses) nouvellement qualifiés (ées) supérieur à 2.
-

Qui peut jouer pour l'équipe ? :

Tous ceux qui ont participé à au moins **une rencontre** de l'équipe, PLUS les joueurs des classements **identiques ou inférieurs** au participant le moins bien classé ayant pris part à au moins un match de cette équipe (un contrôle sera exécuté avant le début de la phase finale).

Les rencontres sont disputées sur courts couverts ou sur courts extérieurs.
Sachant qu'au préalable, le capitaine recevant doit en aviser le capitaine adverse.

Pendant toute la durée des phases finales de ce Championnat y compris les journées de reports, le classement unique à prendre en compte sera le classement mensuel de FEVRIER.

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES

Les reports des rencontres doivent rester exceptionnels. Seul l'accord favorable du **Responsable de la Commission Sportive Départementale (José DIAS - 06 78 49 49 38 - dias-jose@sfr.fr)** les autorise au vu de circonstances motivées.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

PRISE DE LICENCE dernier délai avant le 02 Mars 2024.

Saisie décentralisée des engagements des équipes sous ADOC sans prélèvement bancaire.
--

CHAMPIONNATS INDIVIDUELS

SENIORS

Inscription & Paiement en ligne obligatoires
Catégorie Séniors : 2006 et avant
CLÔTURE DES INSCRIPTIONS : 02 Octobre 2023

SENIORS 4^{ème} Série

Règlements sportifs applicables : Catégories Seniors.

Engagement possible à partir de 13 ans avec condition particulière de surclassement.

En 4^{ème} Série, les joueurs (euses) ayant eu un classement égal ou supérieur à 15/4, ne peuvent pas s'inscrire.

- Calendrier : (dates prévisionnelles)

1^{ère} phase par poules en secteurs et en clubs (NC à 30/3), puis par élimination directe (30/2 à 30/1), puis phases finales : du 11 Novembre 2023 au 21 Avril 2024.

- **Droits d'engagement** : Jeunes > 10 € et Adultes > 13 €

SENIORS 3^{ème} Série

Règlements sportifs applicables : Catégories Seniors.

Engagement possible à partir de 13 ans avec condition particulière de surclassement.

En 3^{ème} Série, les joueurs (euses) ayant eu un classement égal ou supérieur à 4/6, ne peuvent pas s'inscrire.

- Calendrier : (dates prévisionnelles)

Du 11 Novembre 2023 au 21 Avril 2024.

- **Droits d'engagement** : Jeunes > 10 € et Adultes > 13 €

NOTA : Les dates prévisionnelles ci-dessus peuvent évoluer légèrement en fonction :

- du nombre d'inscrits,
- d'événements sportifs pouvant survenir,
- de problèmes éventuels d'organisation.

REMBOURSEMENT :

Pour toute participation aux différentes catégories, la demande de remboursement de l'inscription ne sera prise en compte que sur demande et présentation d'un certificat médical.

CHAMPIONNATS PAR EQUIPES

SENIORS ETE

Date limite d'engagement : 20 Février 2024

DATES DES RENCONTRES

J1 : 27/28 Avril 2024

J2 : 04/05 Mai 2024

J3 : 11/12 Mai 2024

J4 : 25/26 Mai 2024

J5 : 01/02 Juin 2024

Journée de report possible : 08 et 09 Juin 2024.

FORMAT

En simple : Format 1 soit 3 sets à 6 jeux ;

En double : Format 2 soit 2 sets à 6 jeux, 3^{ème} set : super jeu décisif à 10 points.

FORMULE

▪ DAMES :

Pré-régionale > 4 simples et 1 Double, Double comptant 1 point.

Ordre des parties obligatoires : simples 4, 2, 3, 1 puis double.

Rencontre à disputer sur deux courts de même surface. (Règlement Régional).

Autres divisions :

1^{ère} Division > 4 simples et 1 Double, Double comptant 1 point.

2^{ème} Division > 3 simples et 1 Double, Double comptant 2 points.

3^{ème} Division > 3 simples et 1 Double, Double comptant 2 points.

Ordre des parties obligatoires : simples 4, 3, 2, 1 puis double ou 3, 2, 1 puis double.

▪ MESSIEURS :

Pré-régionale > 4 simples et 2 Doubles, Doubles comptant 1 point.

Ordre des parties obligatoires : simples 4, 2, 3, 1 puis doubles.

Rencontre à disputer sur deux courts de même surface.

Valeur du double 1 point.

Autres divisions :

- 1^{ère} Division > 4 simples et 1 Double, Double comptant 1 point.
- 2^{ème} Division > 4 simples et 1 Double, Double comptant 1 point.
- 3^{ème} Division > 3 simples et 1 Double, Double comptant 2 points.
- 4^{ème} Division > 3 simples et 1 Double, Double comptant 2 points.
- 5^{ème} Division > 3 simples et 1 Double, Double comptant 2 points.

Ordre des parties obligatoires : simples 4, 3, 2, 1 puis double ou 3, 2, 1 puis double.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

PRISE DE LICENCE dernier délai avant le 27 Avril 2024.

CLASSEMENTS - Nouveau

Pendant toute la durée des Championnats y compris les journées de reports, le classement unique à prendre en compte sera le classement mensuel d'AVRIL.

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES

Les reports des rencontres doivent rester exceptionnels. Seul l'accord favorable du **Responsable de la Commission Sportive Départementale (José DIAS - 06 78 49 49 38 - dias-jose@sfr.fr)** les autorise au vu de circonstances motivées.

CONDITIONS D'ENGAGEMENTS

- Le club doit disposer d'installations sportives suffisantes. Il doit être en mesure de recevoir sur un week-end, un nombre d'équipes égal à la moitié + 1 des équipes qu'il engage.

Exemple : engagement 6 équipes : le club pourra recevoir (au maximum) sur 1 week-end 4 équipes.

Attention aux reports éventuels en salle en cas d'intempéries.

- Pour chaque rencontre, le club doit disposer d'installations extérieures le samedi à partir de 14 heures ou le dimanche à partir de 9 heures (pas de convocation après 16 heures pour les clubs ne disposant que d'un seul court).
- **Possibilité de jouer le Samedi Matin en accord avec les 2 capitaines.**

**Saisie décentralisée des engagements des équipes sous ADOC
avec prélèvement bancaire (47 €/équipe).**

CHAMPIONNATS PAR EQUIPES

SENIORS ETE - NC A 30/3

Date limite d'engagement : 20 Février 2024

DATES DES RENCONTRES

J1 : 27/28 Avril 2024
J2 : 04/05 Mai 2024
J3 : 11/12 Mai 2024
J4 : 25/26 Mai 2024
J5 : 01/02 Juin 2024

Rappel :

Ces championnats sont exclusivement réservés aux classements NC - 40 - 30/5 - 30/4 et 30/3.

Journée de report possible : les 08 et 09 Juin 2024.

FORMAT

En simple : Format 1 soit 3 sets à 6 jeux,

En double : Format 2 soit 2 sets à 6 jeux, 3^{ème} set : super jeu décisif à 10 points.

FORMULE

Dames & Messieurs : 3 simples et 1 Double

Ordre des parties obligatoires : simples 3, 2, 1 puis double.

L'équipe comptant le plus grand nombre de points est déclarée vainqueur.

En cas d'égalité de points, la rencontre se solde par un résultat nul.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

PRISE DE LICENCE dernier délai avant le 29 Avril 2024.

CLASSEMENTS - Nouveau

Pendant toute la durée des Championnats y compris les journées de reports, le classement unique à prendre en compte sera le classement mensuel d'AVRIL.

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES

Les reports des rencontres doivent rester exceptionnels. Seul l'accord favorable du **Responsable de la Commission Sportive Départementale (José DIAS - 06 78 49 49 38 - dias-jose@sfr.fr)** les autorise au vu de circonstances motivées.

CONDITIONS D'ENGAGEMENTS

- Le club doit disposer d'installations sportives suffisantes. Il doit être en mesure de recevoir sur un week-end, un nombre d'équipes égal à la moitié + 1 des équipes qu'il engage.

Exemple : engagement 6 équipes : le club pourra recevoir (au maximum) sur 1 week-end 4 équipes.

Attention aux reports éventuels en salle en cas d'intempéries.

- Pour chaque rencontre, le club doit disposer d'installations extérieures le samedi à partir de 14 heures ou le dimanche à partir de 9 heures (pas de convocation après 16 heures pour les clubs ne disposant que d'un seul court).
- **Possibilité de jouer le Samedi Matin en accord avec les 2 capitaines.**

Saisie décentralisée des engagements des équipes sous ADOC
avec prélèvement bancaire (47 €/équipe).

Responsable : Frans VOGELS
06-86-80-57-86
frans.vogels.cd45@gmail.com

Championnats par équipes
35, 45, 55 & 65 ans

Championnats par équipes
60 ans Dames & 70 ans Messieurs

Championnats
Individuels



COMPETITIONS SENIORS PLUS

CHAMPIONNATS PAR EQUIPES

Catégories 35, 45, 55 et 65 ans

Date limite d'engagement : 06 Septembre 2023

DATES DES RENCONTRES : 35, 45 et 55 ans

DATES DES RENCONTRES : 65 ans

J1 : 30 Septembre/01 Octobre 2023
J2 : 07/08 Octobre 2023
J3 : 14/15 Octobre 2023
J4 : 21/22 Octobre 2023
J5 : 28/29 Octobre 2023

J1 : 28 Septembre 2023
J2 : 05 Octobre 2023
J3 : 12 Octobre 2023
J4 : 19 Octobre 2023
J5 : 26 Octobre 2023

Honneur : aucun report possible

Autres divisions : journées de report possible pour match déplacé : le 04/05 et 11/12 Novembre 2023.

FORMULES : Les rencontres se disputent en :

⇒ 35 ans :	Honneur et 1 ^{ère} division :	3 simples + 1 double (3 joueurs minimum)
	Autres divisions :	2 simples + 1 double (2 joueurs minimum)
⇒ 45 ans :	Honneur et 1 ^{ère} division :	3 simples + 1 double (3 joueurs minimum)
	Autres divisions :	2 simples + 1 double (2 joueurs minimum)
⇒ 55 ans :	Honneur et 1 ^{ère} division :	3 simples + 1 double (3 joueurs minimum)
	Autres divisions :	2 simples + 1 double (2 joueurs minimum)
⇒ 65 ans :	Honneur et 1 ^{ère} division :	3 simples + 1 double (3 joueurs minimum)
	Autres divisions :	2 simples + 1 double (2 joueurs minimum)

Pas d'obligation dans l'ordre des matchs.

Pour les 65 ans, les rencontres peuvent se jouer un autre jour si accord des 2 capitaines.

Le classement à prendre en compte est celui de la date officielle de la rencontre.
En cas de report, c'est le classement de la date officielle de la rencontre qui fait foi.

Pour tout rapprochement de club ou renseignement complémentaire, contactez Frans VOGELS

Saisie décentralisée des engagements des équipes sous ADOC
avec prélèvement bancaire (47 €/équipe).

CHAMPIONNATS PAR EQUIPES

Catégorie 60 ans Dames et 70 ans Messieurs

Date limite d'engagement : 07 Février 2024

DATES DES RENCONTRES : 60 ans Dames & 70 ans Messieurs

J1 : Mardi 05 Mars 2024
J2 : Mardi 12 Mars 2024
J3 : Mardi 19 Mars 2024
J4 : Mardi 26 Mars 2024
J5 : Mardi 02 Avril 2024

Reports possibles : le 09, 16, 23, 30 Avril et 06 Mai 2024.

FORMULE : Les rencontres se disputent en :

⇒ 60 ans Dames et 70 ans Messieurs : Toutes divisions : 2 simples + 1 double (2 joueurs minimum)

Format des matchs :

⇒ Les simples : format 2 (2 manches à 6 jeux, super jeu décisif à 10 points en guise de 3^e manche (pas de no-ad)).

⇒ Le double : format 2 (2 manches à 6 jeux, super jeu décisif à 10 points en guise de 3^e manche (pas de no-ad)).

Pas d'obligation dans l'ordre des matchs.

Les rencontres peuvent se jouer un autre jour en semaine ou le week-end sur accord des 2 capitaines

**Le classement à prendre en compte est celui de la date officielle de la rencontre.
En cas de report, c'est le classement de la date officielle de la rencontre qui fait foi.**

DISPOSITIONS SPECIFIQUES :

- Etant donné que le Championnat Sénior Plus 60 ans Dames ne se poursuit pas sur un championnat régional et se jouant à une autre date, une joueuse pourra évoluer sur la même année sportive dans la catégorie 55 ans et 60 ans.
- Etant donné que le Championnat Sénior Plus 70 ans Messieurs ne se poursuit pas sur un championnat régional et se jouant à une autre date, un joueur pourra évoluer sur la même année sportive dans la catégorie 65 ans et 70 ans.

Pour tout rapprochement de club ou renseignement complémentaire, contactez Frans VOGELS

**Saisie décentralisée des engagements des équipes sous ADOC
avec prélèvement bancaire (47 €/équipe).**

CHAMPIONNATS INDIVIDUELS

SENIORS PLUS

Inscription & Paiement en ligne obligatoires
CLÔTURE DES INSCRIPTIONS : 02 Octobre 2023

Les Dames et Messieurs 3^{ème} et 4^{ème} Séries peuvent s'inscrire en Seniors et en Seniors Plus.

Catégories Seniors Plus	
35	1989 à 1985
40	1984 à 1980
45	1979 à 1975
50	1974 à 1970
55	1969 à 1965
60	1964 à 1960
65	1959 à 1955
70	1954 à 1950
75 <i>Messieurs uniquement</i>	1949 à 1945
80 <i>Messieurs uniquement</i>	1944 et avant

LICENCE 2024 avec COMPETITION autorisée OBLIGATOIRE

- Calendrier : (dates prévisionnelles)

Du 06 Novembre au 21 Avril 2024

- Droits d'engagement : 13 €

NOTA : Les dates prévisionnelles ci-dessus peuvent évoluer légèrement en fonction :

- du nombre d'inscrits,
- d'événements sportifs pouvant survenir,
- de problèmes éventuels d'organisation.

REMBOURSEMENT :

Pour toute participation aux différentes catégories, la demande de remboursement de l'inscription ne sera prise en compte que sur demande et présentation d'un certificat médical.

Responsable : Jeffrey MAILLET
06-30-30-94-15
jeffrey.maillet@fft.fr

Equipes 11/12 ans

Equipes 15/16 ans

Equipes 8/9 ans Orange

Equipes 9/10 ans Vert

Equipes 13/14 ans

Equipes 17/18 ans

Phases finales

Championnats Individuels

COMPETITIONS JEUNES

CHAMPIONNATS PAR EQUIPES

11/12 ans (2013-2012)

Date limite d'engagement : 09 Octobre 2023

DATES DES RENCONTRES

J1 : 11/12 Novembre 2023
J2 : 18/19 Novembre 2023
J3 : 25/26 Novembre 2023
J4 : 02/03 Décembre 2023
J5 : 09/10 Décembre 2023

Honneur : aucun report possible

Autres divisions : journées de report possible le 16/17 décembre 2023

FORMULES : Les rencontres se disputent en :

- Les rencontres se disputent en : **2 simples + 1 double (pas d'obligation dans l'ordre des matchs).**
- Les simples : **FORMAT 4** : 2 manches à 6 jeux, super jeu décisif à 10 points en guise de 3^e manche (no-ad).
- Le Double : **FORMAT 4** : 2 manches à 6 jeux, super jeu décisif à 10 points en guise de 3^e manche (**no-ad**).

ATTENTION : Sur ADOC, les joueurs (ses) doivent être impérativement indiqué(e)s afin d'étudier l'élaboration du championnat (classement 2024), sans oublier les noms des capitaines.

PARTICULARITES (conformément aux règlements sportifs de la Ligue du Centre-Val de Loire)

- Ces championnats qualificatifs pour les championnats de France se déroulent, selon les articles 142 des règlements sportifs fédéraux.
- Un seul joueur nouvellement qualifié est autorisé par rencontre ;
- Début du championnat régional en Janvier 2024

**Le classement à prendre en compte est celui de la date officielle de la rencontre.
En cas de report, c'est le classement de la date officielle de la rencontre qui fait foi.**

Pour tout rapprochement de club ou renseignement complémentaire, contactez Jeffrey MAILLET

**Saisie décentralisée des engagements des équipes sous ADOC
avec prélèvement bancaire (16 €/équipe).**

CHAMPIONNATS PAR EQUIPES

15/16 ans (2009-2008)

Date limite d'engagement : 9 Octobre 2023

DATES DES RENCONTRES

J1 : 11/12 Novembre 2023
J2 : 18/19 Novembre 2023
J3 : 25/26 Novembre 2023
J4 : 02/03 Décembre 2023
J5 : 09/10 Décembre 2023

Honneur : aucun report possible

Autres divisions : journées de report possible le 16/17 décembre 2023

FORMULES : Les rencontres se disputent en :

- ➔ Les rencontres se disputent en : **2 simples + 1 double (pas d'obligation dans l'ordre des matchs)**.
- ➔ Les simples : **FORMAT 2** : 2 manches à 6 jeux, super jeu décisif à 10 points en guise de 3^e manche (**pas de no-ad**), (format 4).
- ➔ Le Double : **FORMAT 4** : 2 manches à 6 jeux, super jeu décisif à 10 points en guise de 3^e manche (**no-ad**), (format 4).

ATTENTION : Sur ADOC, les joueurs (ses) doivent être impérativement indiqué(e)s afin d'étudier l'élaboration du championnat (classement 2024), sans oublier les noms des capitaines.

Le classement à prendre en compte est celui de la date officielle de la rencontre.
En cas de report, c'est le classement de la date officielle de la rencontre qui fait foi.

Pour tout rapprochement de club ou renseignement complémentaire, contactez Jeffrey MAILLET

Saisie décentralisée des engagements des équipes sous ADOC
avec prélèvement bancaire (16 €/équipe).

CHAMPIONNATS PAR EQUIPES

8/9 ans Niveau ORANGE (2016/2015)

Date limite d'engagement : 22 Janvier 2024

DATES DES RENCONTRES

J1 : 16/17 Mars 2024

J2 : 23/24 Mars 2024

J3 : 30/31 Mars 2024

J4 : 06/07 Avril 2024

J5 : 13/14 Avril 2024

Rappel: Le niveau des enfants doit être validé dans l'ADOC pour pouvoir s'inscrire en compétition homologuée.

En fonction des effectifs, possibilité de faire des équipes mixtes

FORMULES : Les rencontres se disputent en :

- Les rencontres se disputent en : **2 simples + 1 double (pas d'obligation dans l'ordre des matchs).**
- Les simples : **FORMAT 5** : 2 manches à 3 jeux, super jeu décisif à 10 points en guise de 3^e manche (**pas de no-ad**), (format 4).
- Le Double : **FORMAT 5** : 2 manches à 3 jeux, super jeu décisif à 10 points en guise de 3^e manche (**no-ad**), (format 4).
- Balles souples : **le Double se joue sans les couloirs, avec les poteaux de simple**

Pour vos jeunes nés en 2017 (catégorie 7 ans) de niveau rouge et orange, voici un rappel des conditions spécifiques pour autoriser ces jeunes à jouer en compétition (matches libres, épreuves individuelles ou par équipes) :

- Être hiérarchisé orange
- **Avoir un certificat médical de moins de 6 mois**
- Validation de la DTN
- Possibilité de faire 15 épreuves sur terrains orange et vert

Pour tout rapprochement de club ou renseignement complémentaire, contactez Jeffrey MAILLET

Saisie décentralisée des engagements des équipes sous ADOC
avec prélèvement bancaire (16 €/équipe).

CHAMPIONNATS PAR EQUIPES

9/10 ans Niveau VERT (2015/2014)

En fonction des effectifs, possibilité de faire des équipes mixtes

Date limite d'engagement : 22 Janvier 2024

Rappel: Le niveau des enfants doit être validé dans l'ADOC pour pouvoir s'inscrire en compétition homologuée.

DATES DES RENCONTRES

J1 : 16/17 Mars 2024
J2 : 23/24 Mars 2024
J3 : 30/31 Mars 2024
J4 : 06/07 Avril 2024
J5 : 13/14 Avril 2024

Rappel: Le niveau des enfants doit être validé dans l'ADOC pour pouvoir s'inscrire en compétition homologuée.

En fonction des effectifs, possibilité de faire des équipes mixtes

FORMULES : Les rencontres se disputent en :

- ☞ Les rencontres se disputent en : **2 simples + 1 double (pas d'obligation dans l'ordre des matchs).**
- ☞ Les simples : **FORMAT 6** : 2 manches à 4 jeux, super jeu décisif à 10 points en guise de 3^e manche (**pas de no-ad**), (format 4).
- ☞ Le Double : **FORMAT 6** : 2 manches à 4 jeux, super jeu décisif à 10 points en guise de 3^e manche (**no-ad**), (format 4).
- ☞ Balles intermédiaires : **le Double se joue sans les couloirs, avec les poteaux de simple**

Pour tout rapprochement de club ou renseignement complémentaire, contactez Jeffrey MAILLET

Saisie décentralisée des engagements des équipes sous ADOC
avec prélèvement bancaire (16 €/équipe).

CHAMPIONNATS PAR EQUIPES

13/14 ans (2011-2010)

Date limite d'engagement : 22 Janvier 2024

DATES DES RENCONTRES

J1 : 16/17 Mars 2024
J2 : 23/24 Mars 2024
J3 : 30/31 Mars 2024
J4 : 06/07 Avril 2024
J5 : 13/14 Avril 2024

Honneur : aucun report possible

Autres divisions : journées de report possible le 20/21 avril 2024

FORMULES : Les rencontres se disputent en :

➔ Les rencontres se disputent en : **2 simples + 1 double (pas d'obligation dans l'ordre des matchs).**

➔ **Les simples : FORMAT 2 :** 2 manches à 6 jeux, super jeu décisif à 10 points en guise de 3^e manche (**pas de no-ad**), (format 4).

➔ **Le Double : FORMAT 4 :** 2 manches à 6 jeux, super jeu décisif à 10 points en guise de 3^e manche (**no-ad**), (format 4).

PARTICULARITES (conformément aux règlements sportifs de la Ligue du Centre-Val de Loire)

- La meilleure équipe de la Ligue du Centre-Val de Loire est qualifiée d'office au championnat régional, qualification selon les meilleurs classements.
- La participation aux championnats par équipes 13/14 ans est ouverte aux 11/12 ans. **Dans ce cas, les jeunes ne pourront jouer que dans leur catégorie d'âge en cas de qualification régionale.**

ATTENTION : Sur ADOC, les joueurs (ses) doivent être impérativement indiqué(e)s afin d'étudier l'élaboration du championnat (classement 2024), sans oublier les noms des capitaines.

Le classement à prendre en compte est celui de la date officielle de la rencontre.
En cas de report, c'est le classement de la date officielle de la rencontre qui fait foi.

Pour tout rapprochement de club ou renseignement complémentaire, contactez Jeffrey MAILLET

Saisie décentralisée des engagements des équipes sous ADOC
avec prélèvement bancaire (16 €/équipe).

CHAMPIONNATS PAR EQUIPES

17/18 ans (2007-2006)

Date limite d'engagement : 22 Janvier 2024

DATES DES RENCONTRES

J1 : 16/17 Mars 2024

J2 : 23/24 Mars 2024

J3 : 30/31 Mars 2024

J4 : 06/07 Avril 2024

J5 : 13/14 Avril 2024

Toutes divisions : journée de report possible le 20/21 avril 2024

FORMULE : Les rencontres se disputent en :

- ☞ Les rencontres se disputent en : **2 simples + 1 double (pas d'obligation dans l'ordre des matchs).**
- ☞ Les simples : **FORMAT 2** : 2 manches à 6 jeux, super jeu décisif à 10 points en guise de 3^e manche (**pas de no-ad**), (format 4).
- ☞ Le Double : **FORMAT 4** : 2 manches à 6 jeux, super jeu décisif à 10 points en guise de 3^e manche (**no-ad**), (format 4).

ATTENTION : Sur ADOC, les joueurs (ses) doivent être impérativement indiqué(e)s afin d'étudier l'élaboration du championnat (classement 2024), sans oublier les noms des capitaines.

Le classement à prendre en compte est celui de la date officielle de la rencontre.
En cas de report, c'est le classement de la date officielle de la rencontre qui fait foi.

Pour tout rapprochement de club ou renseignement complémentaire, contactez Jeffrey MAILLET

Saisie décentralisée des engagements des équipes sous ADOC
avec prélèvement bancaire (16 €/équipe).

PHASES FINALES JEUNES

8/9 ans Orange

9/10 ans Vert

11/12 ans Filles & Garçons (2013/2012)

13/14 ans Filles & Garçons (2013/2012)

15/16 ans Filles & Garçons (2013/2012)

17/18 ans Filles & Garçons (2013/2012)

CHAMPIONNATS INDIVIDUELS

JEUNES

Niveau ORANGE, VERT & 10 ans JAUNE

Tout jeune doit être inscrit aux championnats départementaux pour prétendre à une qualification régionale - pas de qualifié d'office.

FORMULE :

- Date limite d'engagement : **31 Mars 2024**, inscription & paiement en ligne (10€) via **TEN'UP**
- Les matchs se jouent au Stade de Ligue de Semoy (Parc de la Valinière, Rue Pierre de Coubertin - 45400 Semoy),
- L'accueil des participants peut se faire vers 8h45 et fin des matchs approximative vers 17h30 (sous réserve du nombre d'inscrits),
- Les matchs se font sous forme de TMC ou de poules donc plusieurs matchs sont prévus dans la journée, la participation des joueurs (ses) est obligatoire sur les 2 jours,
- Le format de jeu en simple : **format 6 (catégorie Orange)** et **format 7 (catégorie vert)**,
- Il est nécessaire d'apporter son pique-nique.

7 ans (2017) et 8 ans (2016), Filles et Garçons Niveau Orange

Phase Département
23 et 24 Avril 2024
Stade de Ligue de Semoy

8 ans (2016) et 9 (2015) Filles et Garçons Niveau Vert

Phase Département
30 Avril et 1 ^{er} Mai 2024
Stade de Ligue de Semoy

10 ans Jaune

Phase Département
1 ^{er} mai 2024
Stade de Ligue de Semoy

CHAMPIONNATS INDIVIDUELS JEUNES

11/12 ans, 13/14 ans, 15/16 ans & 17/18 ans

Tout jeune doit être inscrit aux championnats départementaux pour prétendre à une qualification régionale - pas de qualifié d'office.

FORMULE :

- Date limite d'engagement : **15 Mars 2024**, inscription & paiement en ligne (10€) via TEN'UP
- Les matchs se jouent au Stade de Ligue de Semoy (Parc de la Valinière, Rue Pierre de Coubertin - 45400 Semoy),
- Le format de jeu en simple : **format 1** (3 manches en 6 jeux, tie-break à 6/6)
- **Inscription possible que dans sa catégorie d'âge**
- **Possibilité de faire 2 matchs par jour**
- Chaque compétiteur doit apporter ses balles.

11/12 ans Filles & Garçons (2013/2012)

Phase toutes séries : Du 22 au 28 Avril 2024
Finale : le Samedi 4 Mai 2024

13/14 ans Filles & Garçons (2011/2010)

Phase toutes séries : Du 22 au 28 Avril 2024
Finale : le Samedi 4 Mai 2024

15/16 ans Filles & Garçons (2009/2008)

Phase toutes séries : Du 29 Avril au 3 Mai 2024
Finale : le Samedi 4 Mai 2024

17/18 ans Filles & Garçons (2007/2006)

Phase toutes séries : Du 29 Avril au 3 Mai 2024
Finale : le Samedi 4 Mai 2024

Responsable : Christophe MARTIN
06-77-64-54-20
christophe.martin@thalesgroup.com

Coupes 4^{ème} Série

Championnats Individuels TE

Coupes 3^{ème} série

Championnats par équipes

Réunion annuelle Tennis
Entreprise :
Vendredi 17 Novembre 2023
à 18h30 au Comité du Loiret


 **COMITÉ** | Jouez
LOIRET | Tennis Entreprise

TENNIS ENTREPRISE

COUPES 4^{ème} Série TE 2024

Du 04 Novembre 2023 au 16 Décembre 2023

Date limite d'engagement : 5 Octobre 2023

Réservées aux joueurs et joueuses titulaires de la **licence compétition autorisée 2024** et de la **qualification Tennis Entreprise**. Les ayants droit ne peuvent pas participer à cette compétition.

- ✓ Trois tableaux : Dames, Messieurs & Mixte
- ✓ Un joueur ou une joueuse d'une même équipe ne peut pas jouer dans 2 compétitions différentes au même tour de la compétition (*exemple : un joueur ne peut pas jouer en demi-finale de la coupe 4^{ème} Série messieurs, si il a déjà joué en demi-finale de la coupe 4^{ème} Série mixte*).
- ✓ Matchs en club puis finale au Stade de Ligue de Semoy, **le 16 Décembre 2023**.
- ✓ Phases qualificatives dans le département, se termine à l'échelon Régional.

Format des matchs en simple : 3 manches à 6 jeux avec jeu décisif à 6 jeux partout.

Format des matchs en double : 2 sets à 6 jeux avec point décisif à 40 A, jeu décisif à 6 partout, et en cas d'égalité à un set partout, application d'un super **jeu décisif à 10 points** tel que défini à l'article 5 des règles du jeu (RS 2023).

► **Coupe 4^{ème} Série Dames :**

Accessible aux joueuses non classées, ou 4^{ème} Série ou classées 30 en début d'année sportive.

Chaque rencontre comprend **2 simples et 1 double** (les joueuses de simple peuvent faire le double).
Chaque **partie (simple ou double)** compte **1 point**.

Les parties sont disputées dans l'ordre suivant : **simples 2**, puis **1**, puis **double**.

► **Coupe 4^{ème} Série Messieurs :**

Accessible aux non classés et classés en 4^{ème} Série en début d'année sportive.

Chaque rencontre comprend **3 simples et 1 double** (les joueurs de simple peuvent faire le double).
Chaque **partie de simple** compte **1 point**, la **partie de double 2 points**.

Les parties sont disputées dans l'ordre suivant : simples **3** et **2**, puis **1**, puis **double**.

► **Coupe 4^{ème} Série Mixte :**

Accessible aux joueurs & joueuses non classés et classés 4^{ème} Série en début d'année sportive, (plus les dames classées 30).

Chaque rencontre comprend **3 simples et 1 double** (les joueurs de simple peuvent faire le double).
Chaque **partie de simple** compte **1 point**, la **partie de double 2 points**.

Les parties sont disputées dans l'ordre suivant : **simple messieurs 1** et **simple dames**, puis **simple messieurs 2**, puis **double mixte**.

En double mixte, le joueur de même sexe que le serveur recevra le point décisif.
Les joueurs de l'équipe qui relancent, ne peuvent changer de positions pour recevoir le point décisif.
(Règles du jeu, Annexe V).

Fiche d'Engagement Coupes 4^{ème} série

Réservées aux licenciés compétition autorisée F.F.T. 2024 ayant
la qualification Tennis Entreprise.

Les ayants droit ne peuvent pas participer aux Coupes 4^{ème} Série.

Droits d'Engagement 20 € par Equipe
Avant le 5 Octobre 2023 au COMITE DU LOIRET

CLUBS/SECTION : N° : 5345

RESPONSABLE :

@ Mail : Bureau :

Domicile : Portable :

COUPE 4^{ème} Série DAMES (CRD) :

Equipe 1	Equipe 2
Capitaine :	Capitaine :
@ Mail :	@ Mail :
Bureau :	Bureau :
Portable :	Portable :

COUPE 4^{ème} Série MESSIEURS (CRM) :

Equipe 1	Equipe 2
Capitaine :	Capitaine :
@ Mail :	@ Mail :
Bureau :	Bureau :
Portable :	Portable :

COUPE 4^{ème} Série MIXTE (CRM):

Equipe 1	Equipe 2
Capitaine :	Capitaine :
@ Mail :	@ Mail :
Bureau :	Bureau :
Portable :	Portable :

CHAMPIONNATS INDIVIDUELS

TENNIS ENTREPRISE 2024

Du 18 Novembre 2023 au 11 Avril 2024
(Neutralisation pendant les championnats d'hiver)

Date limite d'engagement : 18 Octobre 2023

Les Championnats Individuels DEPARTEMENTAUX Tennis Entreprise sont, qualitatifs pour les REGIONAUX 3^{ème} et 4^{ème} Séries.

Ils sont réservés aux joueurs et joueuses titulaires de la **licence compétition autorisée 2024** et de la **qualification Tennis Entreprise**. Les ayants droit ne peuvent pas participer à ces championnats.

- ✓ Quatre tableaux :
 - 4^{ème} Série et non classées dames,
 - 4^{ème} Série et non classés messieurs,
 - 2^{ème} et 3^{ème} Séries dames,
 - 2^{ème} et 3^{ème} Séries messieurs.
- ✓ Matches en club puis phase finale (à partir des demi-finales) au Stade de Ligue de Semoy.
- ✓ **Format des matchs** → 3 manches à 6 jeux avec jeu décisif à 6 jeux partout.

Particularités des tableaux 2^{ème} et 3^{ème} Séries dames et messieurs :

- *Pas de tableaux 2^{ème} Série en phase régionale, donc le (la) meilleur joueur (euse) 3^{ème} Série sera qualifié (ée) pour la phase régionale*

► **ENGAGEMENTS :**

Les inscriptions et paiements sont à faire en ligne, via TEN'UP, avant le **18 Octobre 2023**.

Montant : **13 €** par participant(e).

Mise en ligne des convocations et des tableaux via le site du Comité : Début Novembre 2023.

► **DEROULEMENT :**

Les matches ont lieu les soirs à partir de 18 heures, les samedis, ou les dimanches et jours fériés.

Il est bon de rappeler les points suivants à chaque participant : avant chaque rencontre, contactez votre adversaire pour confirmer votre participation : lieu - jour et heure.

Vous devez impérativement :

- Disputer la rencontre de façon que ce changement n'apporte aucun retard au déroulement du tableau
- Avertir les responsables des tableaux suffisamment à l'avance : si changement
- La personne qui gagne, signale son résultat **au responsable des tableaux**. Elle prend contact avec son futur adversaire afin d'éviter un déplacement et une perte de temps inutiles.

Juge-Arbitre : **Christophe MARTIN**

☎ : 06 77 64 54 20 OU e-mail : christophe.martin@thalesgroup.com

Inscription :
Individuellement : en ligne via TEN'UP
ou
Par section Tennis Entreprise : en utilisant le formulaire d'inscription

Inscription en ligne via TEN'UP en consultant : <https://tenup.fft.fr/>

- Se connectez avec votre **identifiant** et **mot de passe** ou **créer son compte**.
- Cliquez sur **JOUER** puis sélectionner « **une compétition** » et renseigner les critères : **Ville, Dates, Epreuves, Catégorie d'âge, Type de compétition** (cliquez sur **CHAMPIONNAT** et l'onglet **APPLIQUER**), puis **RECHERCHER**.

- ***Le droit d'engagement du joueur est à régler par le paiement en ligne via TEN'UP lors de l'inscription.***

Championnats Individuels

Formulaire d'inscription I

Date limite d'inscription : 18 Octobre 2023

N° de Club ou Section : **5345**, Nom du Club :

Responsable : Tel :

Nom	Prénom	N° de Licence	Sexe	Clé 2023	Télé

M. Président (e) du club ou Section de certifie
licence avec compétition autorisée pour l'année 2024.

Tennis Entreprise 2024

D/M 2^e, 3^e et 4^e séries

2023, Droits d'Engagements : 13 €

Club ou Section :

....., Mail :

phone BUREAU	Téléphone PORTABLE et/ou DOMICILE	Mail

que tous les joueuses inscrites dans la liste, ci-dessus, sont en possession de leur

COUPES 3^{ème} Séries TENNIS ENTREPRISE 2024

Du 2 Décembre 2023 au 23 Mars 2024
(Neutralisation pendant les championnats d'hiver)

Date limite d'engagement : 2 Novembre 2023

Elles sont réservées aux joueurs et joueuses titulaires de la **licence compétition autorisée 2024** et de la **qualification Tennis Entreprise**. Les ayants droit ne peuvent pas participer à ces Coupes.

- ✓ Trois tableaux :
 - Tableau 4^{èmes} Séries et 3^{ème} Séries dames,
 - Tableau 4^{èmes} Séries et 3^{ème} Séries messieurs,
 - Tableau 4^{èmes} Séries et 3^{ème} Séries mixte.
- ✓ Un joueur ou une joueuse ne peut s'inscrire et jouer que dans une équipe → un joueur ou une joueuse ne peut pas jouer dans deux tableaux différents (exemple : un joueur ne peut pas jouer sur le tableau messieurs, si il a déjà joué sur le tableau mixte), ni dans deux équipes différentes sur le même tableau (exemple : sur le tableau messieurs, un joueur ne peut pas jouer en équipe 1 de sa section, si il a déjà joué en équipe 2).
- ✓ Matchs en club puis finale au Stade de Ligue de Semoy, **le 23 Mars 2024**.
- ✓ Phases qualificatives dans le département, se termine à l'échelon Régional.

Format des matchs en simple : 3 manches à 6 jeux avec jeu décisif à 6 jeux partout.

Format des matchs en double : 2 sets à 6 jeux avec point décisif à 40 A, jeu décisif à 6 partout, et en cas d'égalité à un set partout, application d'un super **jeu décisif à 10 points tel que défini à l'article 5 des règles du jeu (RS 2023).**

► **Coupe 3^{ème} Séries par Équipes Messieurs**

Cette coupe est disputée par les joueurs classés en 3^{ème} Série, 4^{ème} Série et aux joueurs NC. Elle se déroule en **deux simples et un double** (les joueurs de simple peuvent faire le double), par élimination directe.

Le déroulement des parties est : **SIMPLE n°2, SIMPLE n°1, DOUBLE.**

► **Coupe 3^{ème} Séries par Équipes Dames**

Cette coupe est disputée par les joueuses classées en 3^{ème} Série, 4^{ème} Série et aux joueuses NC. Elle se déroule en **deux simples et un double** (les joueuses de simple peuvent faire le double), par élimination directe.

Le déroulement des parties est : **SIMPLE n°2, SIMPLE n°1, DOUBLE.**

► **Coupe 3^{ème} Séries par Équipes Mixte**

Cette coupe est disputée par les joueurs et joueuses classés en 3^{ème} Série, 4^{ème} Série et aux NC. Elle se déroule en **deux simples (Messieurs - Dames) et un double mixte** (les joueurs(euses) de simple peuvent faire le double), par élimination directe.

Le déroulement des parties est : **SIMPLE Messieurs, SIMPLE Dames, DOUBLE Mixte.**

En double mixte, le joueur de même sexe que le serveur recevra le point décisif. Les joueurs de l'équipe qui relance ne peuvent changer de positions pour recevoir le point décisif, (Règles du jeu, Annexe V).

Fiche d'Engagement Coupe 3^{ème} Séries

Réservée aux licenciés avec compétition autorisée F.F.T. 2024
 Les ayants droit ne peuvent pas participer aux Coupes 3^{ème} Série.
Droits d'Engagement 20 € par Equipe
Avant le 2 Novembre 2023 au COMITE DU LOIRET

CLUBS/SECTION : N° : **5345**

RESPONSABLE :

@ Mail : ☎ Bureau :

☎ Domicile : ☎ Portable :

○ **COUPE DEPARTEMENTALE DAMES (C3D) :**

Equipe 1	Composition Equipe 1
Capitaine :	Joueuse N°1 : Clt :
@ Mail :	Joueuse N°2 : Clt :
☎ Bureau :	Joueuse N°3 : Clt :
☎ Portable :	
Equipe 2	Composition Equipe 2
Capitaine :	Joueuse N°1 : Clt :
@ Mail :	Joueuse N°2 : Clt :
☎ Bureau :	Joueuse N°3 : Clt :
☎ Portable :	

○ **COUPE DEPARTEMENTALE MESSIEURS (C3M) :**

Equipe 1	Composition Equipe 1
Capitaine :	Joueur N°1 : Clt :
@ Mail :	Joueur N°2 : Clt :
☎ Bureau :	Joueur N°3 : Clt :
☎ Portable :	
Equipe 2	Composition Equipe 2
Capitaine :	Joueur N°1 : Clt :
@ Mail :	Joueur N°2 : Clt :
☎ Bureau :	Joueur N°3 : Clt :
☎ Portable :	

○ **COUPE DEPARTEMENTALE MIXTE (C3Mi) :**

Equipe 1	Composition Equipe 1
Capitaine :	Joueur N°1 : Clt :
@ Mail :	Joueuse N°1 : Clt :
☎ Bureau :	
☎ Portable :	
Equipe 2	Composition Equipe 2
Capitaine :	Joueur N°1 : Clt :
@ Mail :	Joueuse N°1 : Clt :
☎ Bureau :	
☎ Portable :	

CHAMPIONNATS PAR ÉQUIPES TENNIS ENTREPRISE 2024

Date limite d'engagement : 1^{er} Juin 2024

CALENDRIER :

J1 : 31 Août/01 Septembre 2024

J2 : 07/08 Septembre 2024

J3 : 14/15 Septembre 2024

J4 : 21/22 Septembre 2024

J5 : 28/29 Septembre 2024

Les ayants-droit sont autorisés à jouer dans les divisions Départementales, mais pas en Pré-régionale.

Une journée de report est possible le 06 Octobre 2024.
Après cette date, le championnat sera clôturé.

RAPPEL IMPORTANT :

Chaque joueur(se) doit posséder la licence en compétition autorisée 2024 et 2025 et la qualification Tennis Entreprise enregistrée dans la Base Fédérale.

REGLEMENT GENERAL :

Les règles communes aux championnats par équipes sont consultables sur le site du Comité du Loiret www.comite.fft.fr/loiret rubrique compétitions.

Les rencontres seront jouées en :

- En Pré-régionale Dames : 3 Simples + 1 Double à 2 points,
- En Pré-régionale Messieurs : 4 Simples + 1 Double,
- Autres divisions Dames et Messieurs : 3 Simples + 1 Double à 2 points.

Format des matchs en simple : 3 manches à 6 jeux avec jeu décisif à 6 jeux partout.

Format des matchs en double : 2 sets à 6 jeux avec point décisif à 40 A, jeu décisif à 6 partout, et en cas d'égalité à un set partout, application d'un super jeu décisif à 10 points tel que défini à l'article 5 des règles du jeu (RS 2023).

- ⇒ Les rencontres se joueront de préférence le Samedi ou le Dimanche à partir de 9h00. Cependant, elles pourront être jouées en semaine avec l'accord des 2 capitaines.
- ⇒ Au moins **10 jours** à l'avance, le capitaine de **l'équipe qui reçoit (1^{ère} nommée)** indique au capitaine adverse : le lieu, le jour et l'heure de la rencontre.

Ils doivent apporter un soin particulier à la rédaction de la feuille de match qui est fournie, établie le jour de la rencontre par le club qui reçoit.

Les feuilles de match devront être enregistrées via Ten'Up, au plus tard, **le Mardi de la date fixée par journée.**

Le classement mensuel est à prendre en compte pour les nouveaux classements.
En cas de report, c'est le classement de la date officielle de la rencontre qui fait foi.

Pour toutes informations, en cas de PROBLEME ou pour un report de rencontre, contactez
Christophe MARTIN

Feuille d'Engagement

Championnats par Équipes 2024
Tennis Entreprise

DAMES

ASSOCIATION :		N° du CLUB : 5345	
RESPONSABLE COMPETITIONS DAMES :			
Nom :		Mail :	
Tel Dom :		Bureau :	
Portable :			
	Capitaines (Obligatoire)	COMPOSITION de l'Équipe n°1 (uniquement)	
Équipe n° 1	Nom : Mail : Tél Bureau : Tél Domicile : Portable :	Joueur n°1 : Joueur n°2 : Joueur n°3 :	Cl : Cl : Cl :
Équipe n° 2	Nom : Mail :	Tél Bureau : Tél Domicile : Portable :	
Équipe n° 3	Nom : Mail :	Tel Bureau : Tel Domicile : Portable :	

Cette feuille accompagnée des droits d'engagements de 47 € par équipe est à retourner pour le 1^{er} Juin 2024 au plus tard au :

COMITE DU LOIRET
airie de Semoy, 20 Place François Mitterrand - 45400 Semoy

Feuille d'Engagement

Championnats par Équipes 2024 Tennis Entreprise

MESSIEURS

ASSOCIATION :		N° du CLUB : 5345	
RESPONSABLE COMPETITIONS MESSIEURS :			
Nom :		Mail :	
Tel Dom :		Bureau :	
Portable :			
	Capitaines (Obligatoire)	COMPOSITION de Équipe n°1 (uniquement)	
Équipe n° 1	Nom :	Joueur n°1 :	Cl : :
	Mail :	Joueur n°2 :	Cl : :
	Tél Bureau :	Joueur n°3 :	Cl : :
	Tél Domicile :	Joueur n°4 :	Cl : :
	Portable :		
Équipe n° 2	Nom :	Tel Bureau :	
	Mail :	Tel Domicile :	
		Portable :	
Équipe n° 3	Nom :	Tél Bureau :	
	Mail :	Tél Domicile :	
		Portable :	

Cette feuille accompagnée des droits d'engagements de 47 € par équipe est à retourner pour le 1^{er} Juin 2024 au plus tard au :

COMITE DU LOIRET
Mairie de Semoy, 20 Place François Mitterrand - 45400 Semoy

The background of the page is a stylized tennis court. It features a large green rectangular area representing the court, with white lines indicating the boundaries. A purple trapezoidal shape is positioned at the top, and a purple triangular shape is at the bottom. A yellow tennis ball is shown in the center of the green area, with a dark shadow cast directly beneath it.

Championnats de Doubles

Epreuve Mixte de l'Eté

**COMPETITIONS - NOUVELLES
PRATIQUES**

CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX DE DOUBLES

DAMES, MESSIEURS et MIXTE

Toutes séries

CLÔTURE DES INSCRIPTIONS : 09 Octobre 2023

Organisation

Un licencié peut faire plusieurs catégories différentes (exemple : double dames et double mixte) mais ne peut pas participer plusieurs fois à la même épreuve).

ATTENTION : cela impliquera de programmer un match par semaine dans chaque catégorie

Tous les licenciés du département nés en 2010 et avant peuvent s'inscrire, les 2 partenaires peuvent être du même club ou de clubs différents.

Format des matchs : **format 1** (3 manches avec jeu décisif à 6 jeux partout dans chaque manche).

Calendrier

Les doubles se déroulent du 06 Novembre au 20 Mai 2024.

1^{ère} phase par poule dans la mesure du possible. Tableau final par élimination directe.

Les finales se joueront au Stade de Ligue de Semoy en avril ou mai : la date définitive sera établie en fonction du nombre de paires engagées dans chaque catégorie.

Modalités d'inscription

Inscription : uniquement sur Ten'Up avec paiement en ligne, **5 € par personne (via TEN'UP)**.

Il faudra également envoyer un mail à frans.vogels.cd45@gmail.com avec les nom/prénom/n° de licence de votre partenaire.

Déroulement

Les équipes prennent contact de manière autonome et réactive pour programmer les matchs avant la date limite indiquée dans le tableau.

Les coordonnées des équipes seront envoyées par mail à chaque participant(e) de chaque tableau. C'est l'équipe qui entre dans le tableau qui reçoit (lors d'un tour de compression ou si les 2 équipes entrent dans le tableau, l'équipe qui reçoit sera identifiée par : *).

En cas de souci de terrain pour l'équipe sensée accueillir, il est possible de jouer le match ailleurs sur accord des 2 équipes (l'équipe sensée se déplacer peut accueillir par exemple).

Dans les poules, c'est l'équipe de gauche sur le tableau des matchs qui reçoit. L'équipe qui accueille, fournit des balles neuves. Après le match, **l'équipe gagnante communique dans les 24h, le résultat au responsable de la compétition.**

RENCONTRES DEPARTEMENTALES ETE 2024 MIXTE *Toutes Séries*

Seniors et Seniors Plus 40 ans
CLOTURE DES INSCRIPTIONS : 31 Mai 2024

Organisation

Les équipes doivent être constituées de 3 joueurs par rencontre. La liste des joueurs doit être échangée avant le début de la rencontre (prénoms, noms, classements et numéro de licence 2024). Tous les joueurs doivent être présents au début de la rencontre.

Les matchs doivent se jouer sur les courts extérieurs, sauf intempéries.

Droits d'engagement : 10 € / équipe

Format des matchs :

Simple : **FORMAT 1** : 3 manches avec jeu décisif à 6 jeux partout dans chacune des trois manches

Double : **FORMAT 2** : 2 manches avec jeu décisif à 6 jeux partout, super jeu décisif en cas de troisième manche, on joue avec les avantages).

Calendrier

Les rencontres se dérouleront tout au long du mois de 7, 14 et 21 Juillet. 3 journées de reports seront possibles.

Modalité d'Inscription

Saisie décentralisée des engagements des équipes sous ADOC avec prélèvement bancaire (10 €/équipe).

Déroulement

Les capitaines qui reçoivent doivent prévenir une semaine avant le début de la rencontre le capitaine adverse, concernant le jour et l'heure de rencontre.

Les matchs se jouent dans l'ordre suivant : simple homme, simple dame puis double mixte
Les rencontres peuvent commencer à partir du samedi 13h et au plus tard, le dimanche 15h sur un court. N'importe quel autre jour (avant la date) est possible sur accord des deux capitaines de l'organisateur.